

## **Pauvreté des biens et des liens**

Par Michel Godet, professeur au Cnam, vient de publier *Le Courage du bon sens* Odile Jacob 2007.

La Tribune le 4 mai 2007

Comment ne pas être scandalisé par les deux millions d'enfants « pauvres » que compterait la France de ce début du XXI<sup>e</sup> siècle alors que la richesse produite par habitant a doublé depuis 1975 ? Faut-il voir dans cette pauvreté la preuve des injustices et des inégalités croissantes d'une société marchande ?

Cette question, abondamment reprise par les médias, renvoie à un concept de pauvreté monétaire relative, qui serait moins trompeur si on l'avait appelé par son vrai nom d'indicateur d'inégalité de la répartition (nombre d'individus qui vivent avec un revenu inférieur à 60 % du revenu médian). Rappelons que le seuil de pauvreté se situe aujourd'hui en France aux environs de 800 euros par unité de consommation soit autour de 1900 euros par mois pour un couple ayant trois enfants de moins de 14 ans. Ce n'est pas beaucoup mais nombreux sont ceux qui, avec de tels revenus parviennent à élever correctement leurs enfants. D'ailleurs, si l'on doublait d'un coup de baguette magique tous les revenus cela ne diminuerait en rien le nombre de pauvres

Les analystes de l'Insee (sous la direction de Daniel Verger) ont publié dans la revue *Economie et Statistique* (N° 383 à 385-2005) une remarquable synthèse critique sur les approches de la pauvreté. La pauvreté est un phénomène multidimensionnel dont il existe plusieurs définitions : monétaire (relative et absolue), non monétaire (en termes de conditions d'existence et de pauvreté subjective ou ressentie).

La pauvreté des conditions de vie tient compte du logement, de l'environnement et de l'accès aux services collectifs, elle intègre aussi la pauvreté des liens sociaux. Relevons que 98 % des ménages disposent d'un bain ou d'une douche et d'un téléphone et que si 12 % considèrent leur logement comme trop petit, ils sont plus nombreux (20 %) à se plaindre du vandalisme, et presque autant à subir un environnement extérieur pollué et bruyant. Quant à la pauvreté ressentie elle concerne ceux qui déclarent avoir des difficultés pour y arriver et comprend forcément les ménages qui, quel que soit leur revenu, dépensent plus qu'ils ne gagnent.

Au total, il y a moins d'un quart des ménages (22 %) qui sont concernés par l'un des trois critères de pauvreté<sup>1</sup>. Mais cette information doit être relativisée : 1 % des ménages seulement sont concernés par les trois symptômes et 5 % par deux symptômes. Comme l'écrivent joliment les analystes de l'Insee : « On pourrait se hasarder à dire qu'être pauvre sous un seul angle dénote soit une erreur de mesure soit une fragilité et qu'il faut plusieurs formes de pauvreté pour être vraiment qualifié de pauvre ».

Les doutes sur la mesure de la pauvreté ne diminuent pas quand on relève l'incertitude qui pèse sur des personnes concernées par la pauvreté monétaire. Chaque année cette population se renouvellerait d'environ un tiers.

---

<sup>1</sup> Cette évaluation fait référence à l'ancienne définition de la pauvreté monétaire avec un seuil de 50% en dessous de la médiane et non 60%.

Il faut aussi avec l'Insee poser la question de la part de pauvreté qui revient à l'ascèse choisie : « On peut se demander si les pauvres par choix doivent être comptabilisés au sein des populations que la société se doit de prendre en charge ».

Un autre enseignement inédit peut être tiré du rapport de l'Insee. Il met en évidence trois causes qui se situent plus en amont que les autres : la santé, la pauvreté relationnelle et la pauvreté subjective, elle-même liée au comportement conduisant à vouloir vivre au dessus de ses moyens. Les autres formes de pauvreté (conditions de vie, monétaire et accès à l'emploi) se situent en aval comme des conséquences

On l'a compris, pour échapper à la pauvreté multidimensionnelle, rien de tel que d'être en bonne santé, d'avoir une vie sociale intense, de bien gérer son budget et d'avoir un emploi qualifié. A l'inverse, un pépin de santé combiné avec la solitude, des dettes et la perte d'emploi conduisent facilement à l'exclusion. Retenons le message, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion passe certainement par l'emploi, mais l'employabilité dépend aussi de l'état de santé physique et psychique des individus. Rien de pire pour le moral que la brisure des liens sociaux et familiaux et rien de tel pour s'en sortir que le pare-chocs social de la famille et des amis. Le Secours Catholique n'est quasiment jamais sollicité par les familles très nombreuses, la plupart des nécessiteux qui y ont recours sont des personnes seules avec ou sans enfants. Tout se passe comme si la pauvreté des liens était plus déterminante que la pauvreté des biens.